

CAP	Pôle 1	UP1 (En entreprise) Bloc de compétences N°1
Métier de l'Entretien des Textiles- Option A	Réception et livraison des articles	Coefficient 2
Compétences évaluées : Bloc de compétences N°1 <input type="checkbox"/> C1 Communiquer en interne avec les clients et les prestataires <input type="checkbox"/> C2 Exploiter les informations et les documents nécessaires à la réalisation de l'activité <input type="checkbox"/> C3 Assurer la traçabilité des articles		Objectif de l'épreuve : <i>- Apprécier l'aptitude du (de la) candidat(e) à réaliser des opérations de réception et de livraison des articles textiles et à communiquer en situation professionnelle.</i> <i>- Evaluer la capacité du (de la) candidat(e) à préparer la mise en œuvre du traitement des articles.</i>
Problème technique à résoudre : Un agent réceptionne des lots de linge sale provenant de divers établissements. Lors du tri il s'aperçoit que des articles sont tachés. Il doit également réaliser la préparation des lots de linge propre en vue de la livraison, il s'aperçoit que le bordereau de livraison comporte des erreurs.		
Données techniques et ressources	Moyens mobilisés :	
<ul style="list-style-type: none"> - documents de réception - tissuthèque - code d'entretien - étiquette de composition - procédure de codification des articles - tarification en vigueur - bordereau de livraison, dotation ou ticket de dépôt - articles traités 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ poste de réception équipé de moyens de communication adaptés ▪ matériel de réception et d'enregistrement ▪ lot d'articles réceptionnés ▪ ticket ou fiche de dépôts renseignés ▪ équipement de marquage ▪ système de stockage temporaire ▪ système de convoyage ▪ étagère, bac, filet, chariots à fond mobile, armoire 	

Travail demandé
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueillir le client ▪ Réceptionner l'article ▪ Marquer les articles ▪ Livrer les articles

SYNTHESE DES COMPETENCES	
Pondération des compétences évaluées	Poids des compétences
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communiquer en interne avec les clients et les prestataires ▪ Exploiter les informations et les documents nécessaires à la réalisation de l'activité ▪ Assurer la traçabilité des articles 	20% 40% 40%

Nom :	Prénom :	Date :
Émargement – Commission d'évaluation		Note proposée :
L'enseignant du domaine professionnel :	Le représentant de la profession :	

CAP Métier de l'entretien des textiles Option A

Nom et Prénom du candidat :

Relations avec la clientèle (coef.2 EP1) :

Evaluation en **entreprise** UP1

ENTREPRISE

Tableau d'évaluation des compétences du bloc 1

POLE 1 – BLOC 1 – Réception et livraison des articles							
Compétences évaluées	Critères d'évaluation	NE	1*	2	3	4	Pds
A. PREPARATION DU TRAITEMENT et DE LA LIVRAISON DES ARTICLES							
C1 - Communiquer en interne avec les clients et les prestataires							20
C1.2 – Rendre compte en interne	- Postes et fonctions identifiés et hiérarchisés						20
	- Informations sur la situation réelle de travail transmises						30
	- Anomalies et dysfonctionnements constatés et signalés						30
C1.3 – Informer les prestataires	- Bordereau transmis selon la procédure de l'entreprise						20
C2 - Exploiter les informations et les documents nécessaires à la réalisation de l'activité							40
C2.1 – Collecter les informations sur l'article	- Dénomination, état, composition, salissures, taches, anomalies de l'article identifiés						20
	- Réserves émises et notifiées au client						25
C2.2 – Exploiter les informations et les documents	- Étiquettes d'entretien et de composition interprétées						20
	- Bordereau renseigné selon la procédure de l'entreprise						35
C3 - Assurer la traçabilité des articles							40
C3.1 – Éditer les documents de traçabilité	- Bordereau édité selon la procédure de l'entreprise						10
	- Enregistrements conformes						40
C3.2 – Marquer les articles	- Identification et marquage des articles conformes aux exigences de l'entreprise						50
Remarques éventuelles :							
Émargement – Commission d'évaluation							
L'enseignant du domaine professionnel :				Le représentant de la profession :			

* : Niveau d'acquisition des compétences :

Niveau 1 : 25% de la compétence

Niveau 2 : 50% de la compétence

Niveau 3 : 75% de la compétence

Niveau 4 : 100% de la compétence